



La Ville de Plaisir recherche pour sa **Direction de l'Enfance et de la Jeunesse** :

2 SAISONNIERS POUR LES ESTIVALES 2019 H/F

- ✓ 1 saisonnier pour la période du **15 au 27 juillet + du 19 aout au 30 aout 2019**
- ✓ 1 saisonnier pour la période du **15 juillet au 24 aout 2019**

Synonyme de bien-être, à 30 km de Paris, au cœur des Yvelines, entre ville et campagne, la ville de PLAISIR, 32 000 habitants, vous offre des infrastructures performantes et un environnement d'une exceptionnelle qualité.

Durant l'été le parc du Château se métamorphose en un lieu de villégiature, aussi toutes les Plaisiroises et les Plaisirois peuvent bénéficier d'animations gratuites proposées par la municipalité et d'infrastructures sportives et de loisirs installées durant tout l'été.

Sous l'autorité du directeur, de la chef de service ou bien de l'assistante de direction, vous aurez pour mission l'accueil du public ainsi que l'encadrement de la manifestation des estivales en équipes de 3 ou 4 personnes.

Profil recherché :

Vous avez impérativement une formation STAPS animation sportive ou un BP JEPS, idéalement avec une 1^{ère} expérience ainsi que votre PSC1.

Conditions :

- Recrutement sous contrat de vacation
- Avoir 18 ans minimum
- Possibilité de prise en charge du déjeuner (*sur un des centres de loisirs de la ville*)
- Lieu de travail : parc du Château de Plaisir
- Horaires : 9h00-12h00/14h30-19h30 (*sauf les vendredis 14h30 -22h00*)
+ les samedis après midi

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de Madame le Maire en précisant la **référence « Estivales 2019 »** :

Soit par mail:
recrutement@ville-plaisir.fr

Soit par courrier à :
Hôtel de Ville
Direction des Ressources Humaines - BP 22
2 rue de la République
78370 Plaisir